

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Maladie

Dentaire

N° W21-721298

125395

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1183

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HABACHI Mohamned

Date de naissance :

01-01-1948

Adresse :

100, Rue Ibrahim Nthar Maroc

Tél. :

0661133679 Total des frais engagés : 697,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

MLD

Age :

107

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudicatif conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le 05/07/22

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
.....	.....	.....	.....	INP : <input type="text"/>
.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>MACIUS</i> <i>05.07.2022</i>	<i>05.07.2022</i>	<i>697,40</i>

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

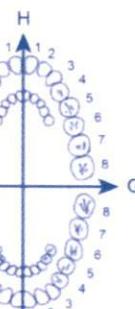
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CA CHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE



# pharmacie LA BRISE -

Narjiss SELASSI

0522990710/0622927010

38,rue abou abass el azfi. Maarif. , Casablanca

**Facture N° 20220808-236**

Date de vente : 05/07/2022

Médecin traitant :

**MR HABACHI MOHAMED**

Maroc

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
NATRIXAM CO 1.5MG/5MG B30 COMP	2	79,90	Exonéré (0.00%)	159,80
COVEPRAN CO 300MG/25MG B28 COMP	2	153,60	Exonéré (0.00%)	307,20
CARDIOASPIRINE CO 100MG B30 COMP	2	27,70	Exonéré (0.00%)	55,40
NEBILET CO 5MG B28 COMP	2	87,50	Exonéré (0.00%)	175,00

**PHARMACIE LA BRISE**  
 38, rue Abou Abass El Azfi. Maarif ext. Casablanca  
 Tel : 05 22 990 710 - 05 22 990 703 - 06 18 18 41 01  
 parlebriese@gmail.com la briise parapharmacie  
 ICE : 001688166000012 - INPE : 092037134

Total HT	697,40 DHS
TVA	0 DHS
<b>Total</b>	<b>697,40 DHS</b>

Arrêté la présente facture à la somme de : six cent quatre-vingt-dix-sept DHS et quarante centimes

153,60 |

153,60 |

\* VIGNETTE  
**NEBILET® 5mg**  
 28 comprimés O  
 PPV 87DH50

\* VIGNETTE  
**NEBILET® 5mg**  
 28 comprimés O  
 PPV 87DH50

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
 Acide acétysalicylique  
 P.P.V. : 27,70 DH  
 Bayer S.A.  
 6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
 Acide acétysalicylique  
 P.P.V. : 27,70 DH  
 Bayer S.A.  
 6 118001 090280

14011124 |  
 6 118001 130184  
 NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg-O  
 30 comprimés à Libération Modifiée  
 PPV : 79,90 DH

14010042 |  
 6 118001 130184  
 NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg  
 30 comprimés à Libération Modifiée  
 PPV : 79,90 DH

## DECLARATION DE MALADIE LONGUE DUREE : VALABLE 6 MOIS

### Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit

Nom et prénom :

HABACCI MOHAMMED

Matricule :

1183

N° CIN :

B53531

Adresse : 100, Rue Brahim Nakkai, Hayy extension  
Casablanca

Bénéficiaire de soins :  Adhérent  Conjoint  Enfant

### Partie réservée au médecin traitant

Je soussigne :

DR LARBI

Spécialité : Cardiologue

N° ICE :

N° INPE : 0911 66 983

Certifie que Mlle, Mme, M. : HABACCI MOHAMMED.

Nécessitant un traitement d'une durée :  < 3 mois  Entre 3 et 6 mois  A vie

HRA

Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :

HRA malade depuis 1993

Dont ci-joint ordonnance :

Traitement prescrit : sous veabilat 511 Goveprou 300/25  
Natriuretic 511,5 cardiodyspine.

J'e déclare les informations ci-dessus sincères et véritables

Fait à : Casablanca le 28/05/2022

Cachet et signature du médecin traitant :

Dr. M. ALLAL  
CARDIOLOGUE  
Sd Bir Anzarane  
Rés. El-BH  
Rue Calid Achatan - La Côte de Azemmour  
Quarante 1000 Casablanca  
Tél. 0522-22-78-18 - Fax : 0522-22-78-18

Cette déclaration est renouvelable une fois

En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées